



SPF MOBILITÉ ET TRANSPORTS
DG TRANSPORT ROUTIER ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Bruxelles, 14 janvier 2021



N° 101

Mesures liées au permis provisoire COVID-19 Modification de la procédure de confection

Madame, Monsieur

À partir du vendredi 15 janvier 2021, les communes peuvent directement demander un permis de conduire provisoire, sans demander l'intervention du helpdesk même si la validité de l'examen théorique est expirée depuis plus de 3 ans ou si le permis de conduire provisoire lui-même a expiré mais bien entendu uniquement si le permis provisoire a expiré après le 15 mars 2020.

Pour rappel, ces demandes de permis provisoires sont payantes.

Cela concerne les cas suivants :

- Échange de modèle de permis de conduire provisoire
- Changement de guide(s)
- Renouvellement d'un permis provisoire en cas de perte, vol ou détérioration
- Confection d'un permis de conduire provisoire M12

Ces permis de conduire provisoires sont commandés comme tout autre permis provisoire, aucune procédure particulière n'est nécessaire.

Mercurius vous signalera que les mesures COVID-19 s'appliquent. (voir les images ci-dessous).

Specimen, Victoria

Permis de conduire actuel

N° de registre national	1377088110	20 (Vieillesse)	100020931	DNB	2014
Nombre de permis de conduire	06.01.2021	Date de fin	07.07.2021		
Modèle	18	Date de fin	07.07.2021		

Maestro Covid-19

Candidat(s)

13 33

Examen

Date d'examen: Centre d'examen: Niveau d'examen: Catégorie: Auto-école:

Médical

Date d'examen: Centre d'examen: Niveau d'examen:

Catégories

Cat	Date de début	Date de fin	Code	Nous code	Remarque
B	06.01.2021	07.07.2021			

Per de résultats

Specimen, Victoria 8511

Des exceptions Covid-19 sont d'application pour cette demande.

PERMIS DE CONDUIRE PROVISOIRE
Valable uniquement en Belgique **M36**

1. Specimen
2. Victoria
3. 10.05.1980 Brussel
4a. 08.01.2021 4c. Saint-Josse-ten-Noode
4b. 07.01.2024
6. XXXXXXXXXX
7.

Langue, permis de conduire
B F N D

Mise en page
Cochez la case en page si les données du permis de conduire
 Divers

Lieu de délivrance
Point de délivrance:
Centre d'admission Saint-Josse-ten-Noode

DATE DE DÉBUT DU STAGE
DATE ET RÉGION THÉORIE: 20.03.2017 [BRU]

Un nouveau permis provisoire ne doit être confectionné que dans les cas énoncés ci-dessus. Dans tous les autres cas, les permis de conduire provisoires expirés après le 15 mars 2020 restent valables jusqu'au 30 septembre 2021 et ils n'ont pas besoin d'être remplacés.

Puisque la validité de ces permis provisoires est prolongée jusqu'au 30 septembre 2021, ces candidats n'obtiendront pas non plus de permis provisoire M12. Un permis provisoire M12 ne peut être confectionné que si la validité du permis de conduire provisoire précédent, M36 ou M18, a expiré avant le 16 mars 2020. Mercurius n'effectue pas de blocage automatique, la commune devra vérifier le dossier du candidat.

Une attestation de stage ne peut également être délivrée que si le permis de conduire provisoire précédent a expiré avant le 16 mars 2020.

Avec mes meilleures salutations

Hilda Nasro
Communication – Service Permis de conduire